

L'ÉDITO

Pascal Lorent

L'AVENIR DES PENSIONS NE PEUT SE RÉSUMER À DE SIMPLES CALCULS

Double claque ! La population belge, si l'on en croit notre sondage, n'est pas tendre avec l'actuel gouvernement fédéral sur la question des pensions. Celui-ci est recalé sur toute la ligne : âge de départ, montant minimal,

capacité à garantir une retraite décente. Quant aux experts sollicités, ils se montrent tout aussi critiques à l'égard des options retenues par la suédoise, autant que par la méthode utilisée pour réformer.

Soyons de bon compte. Ce chantier est tout sauf simple. Il faut adapter un modèle existant où, à moins d'être magicien, il est impossible de faire gagner tout le monde. Mais l'actuelle coalition a agi à la hussarde dans un dossier aussi emblématique que sensible. Car quand on dit pension, on parle de gros sous, bien sûr, mais aussi de fin de carrière, de temps libre et, in fine, du sens que l'on veut donner aux derniers chapitres de son existence. On touche alors au contrat social d'une collectivité. Or on ne le génère pas avec des « ukases » (travailler jusqu'à 67 ans) ni en enfermant les échanges dans une enveloppe budgétaire.

A tout le moins, le gouvernement aurait dû expliquer vers quel système de retraites il voulait aller. Et ensuite, les étapes pour atteindre cet objectif. Un cheminement éventuellement ponctué

La réforme des retraites impose un véritable débat avec la société civile

par un rehaussement de l'âge de la pension. Au lieu de cela, la coalition fédérale en a fait le premier acte majeur de sa législa-

ture, brossant à rebrousse-poil les interlocuteurs sociaux et la société civile.

Allons même plus loin dans le reproche. L'actuelle équipe aux commandes de l'Etat n'a jamais reçu mandat de l'électeur pour entamer un tel chantier. Or, dans une démocratie moderne, toucher à ce qui relève du contrat social ne peut se faire sans un véritable débat démocratique, en dehors de l'arithmétique étriquée du parlement. Des échanges au cours desquels on confronte les demandes de la société civile, l'évolution des mœurs et du marché du travail, et les possibilités financières de l'Etat. Car les options affichées par les deux experts sollicités dans nos colonnes le démontrent : il n'existe pas qu'une seule voie pour réformer les pensions. Et entre ces possibles différents aux implications multiples, il convient, pour choisir, de débattre et de faire œuvre de pédagogie. Ce que n'a pas fait le gouvernement Michel, trop pressé d'imposer entre deux scrutins une réforme impopulaire. Et quitte à faire preuve d'audace, allons-y sans calcul : la réforme des retraites impose un véritable débat avec la société civile, afin de donner un mandat clair à la classe politique. Et obliger celle-ci à user d'une pédagogie débarrassée de l'emphase électorale et de ses calculs à court terme, pour expliquer aux citoyens ce qui relève du possible et les choisir pour y parvenir. Sauf à prétendre que les électeurs sont assez malins pour voter mais pas suffisamment éduqués pour comprendre. Et dès lors renoncer, par calcul, au fondement d'un projet de société : le pari de l'intelligence.